



ANNÉES DE RÉALISATION
2024

FICHE ACTION N°16

FAVORISER L'AUTOPARTAGE PAR LE DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DE CO-VOITURAGE VIA UNE APPLICATION TERRITORIALISÉE

ORIENTATION 3

UN TERRITOIRE QUI OSE ET QUI INNOVE

OBJECTIF 7

DES DÉMARCHES DE COOPÉRATION AVEC LES TERRITOIRES VOISINS SERONT INITIÉES SUR DES PROJETS COMMUNS

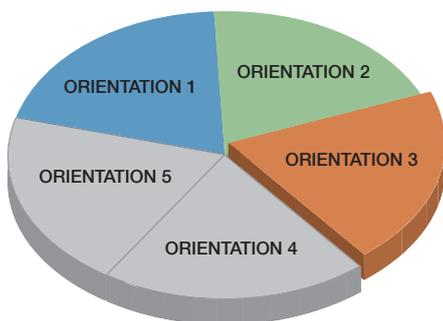
Dans le cadre de son schéma des mobilités durables, ARCHE Agglo souhaite favoriser l'usage du transport collectif, d'une mobilité inclusive et les usages vertueux et alternatifs à la voiture.

Sur ARCHE Agglo :

- 52% des flux domicile-travail sont à destination des zones et espaces économiques du territoire
- 9 Communes génèrent 80% des flux domicile-travail sur ARCHE Agglo. Parmi ceux-ci, 69% ont pour origine une commune d'ARCHE Agglo

Face au manque de solutions de déplacements alternatifs à la voiture individuelle sur l'ensemble du territoire (notamment dans les secteurs ruraux) pour les déplacements domicile-travail, ARCHE Agglo, en partenariat avec les entreprises du territoire, va proposer une application de covoiturage territorialisée mettant en relation les usagers.

Le développement du co-voiturage contribuera à réduire l'empreinte carbone des petits déplacements du quotidien. Cela permet de répondre aux besoins des entreprises et des actifs, en offrant aussi une solution pour d'autres trajets quotidiens.



DÉPENSES

Fonctionnement annuel : 49 K€

Il existe aujourd'hui des plateformes de mise en relation de covoitureurs, mais qui privilégient les déplacements longues distances et qui de fait ne sont pas ou mal adaptées pour les déplacements domicile-travail.

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Pas d'obligation réglementaire.

Au niveau national, « Plan national covoiturage du quotidien 2023-2027 ».

Action inscrite dans le cadre du schéma des mobilité durable pour favoriser un usage vertueux de la voiture.

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D'ACTIONS

La mise en œuvre se fait via un accompagnement par une entreprise spécialisée chargée de dynamiser la pratique :

■ MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME TERRITORIALE

- ▶ La Création d'un réseau virtuel d'infrastructures de co-voiturage référençant des aires et arrêts de co-voiturage sécurisés
- ▶ Création d'une communauté d'utilisateurs avec un accompagnement dédié pour les entreprises et une assistance utilisateurs

■ UNE COMMUNICATION ET DES INFORMATIONS GRANDS PUBLICS ET UN ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

■ LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES :

- ▶ Pour les utilisateurs : une garantie de retour
- ▶ Pour le chauffeur, une garantie de participation financière



LA CIBLE

- Les actifs pour les trajets domicile-travail, travaillent dans une entreprise du territoire ARCHE Agglo
- Les actifs du territoire travaillant sur les territoires voisins
- Les habitants du territoire pour leurs trajets réguliers

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Réduire l'impact carbone des déplacements du quotidien : un trajet en covoiturage permet, en moyenne, d'éviter de l'ordre de 6 kg d'émission de CO2
- Résorption des congestions en centralité, réduction des besoins de stationnement, impact pouvoir d'achat pour les habitants ...

PILOTES

- Services Transport Mobilités en partenariat avec les entreprises et les réseaux d'entreprises du territoire

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Les réseaux d'entreprises des territoires (ARCADE, Vilesta...)
- Etat via le Fonds vert

INDICATEURS DE SUIVI

- Fréquentation, km réalisés, analyse de la demande
- Mesure de l'impact carbone (économie de CO2) et impact économique